



Pb avec ancien propriétaire

Par **chris09**, le **17/05/2013** à **11:40**

bonjour,

je viens de recevoir un courrier d'huissier d'un ancien propriétaire qui me réclame 2500€ pour montant de loyers impayés, charges et réparations? alors que j'ai tout payé auprès de l'agence akerys (j'ai quitté la location il y a 1,5an !!).

Le litige quand je suis partie était que l'agence akerys estimait un montant de travaux de 2000€(devis de remise à neuf de tout l'appartement!!) (et a gardé le dépôt de garanti de 500€). L'appartement avait été déjà loué quand je l'avais pris (en état d'usage normal). Je l'ai rendu 3,5 ans après , en état d'usage normal aussi. J'avais donc écrit un courrier de contestation à akerys et puis, plus de nouvelles. Jusqu'à ce courrier du propriétaire! Pour info, juste après moi, de nouveaux locataires ont repris cet appartement. Aucune réparation n'a été faite.

merci de me conseiller.

Je pensais re-écrire à akerys en leur signalant ce problème avec le propriétaire.

Par **moisse**, le **17/05/2013** à **11:53**

Bonjour,

Etat normal à l'entrée, état normal à la sortie sont des appréciations subjectives.

On compare les états des lieux d'entrée et de sortie, et on en tire les détériorations éventuelles.

Votre responsabilité est donc engagée, mais uniquement dans les limites des états que vous avez signés.